

## CONDITIONS GENERALES

### 1. CONDITIONS D'INSCRIPTION ET RÈGLEMENT DES FORMATIONS

- Lorsqu'une personne physique entreprend une formation à titre individuel et à ses frais, **la demande d'inscription est prise en compte à réception du formulaire d'inscription dûment complété et signé, accompagné du règlement complet en un ou plusieurs chèques selon conditions choisies.** Dans le cas contraire, Isabelle Croissant se réserve le droit de refuser l'inscription à la formation.
- **Chaque candidat se verra convoqué à un entretien de motivation (téléphoniques pour les personnes trop éloignées). Suite à cet entretien, Isabelle Croissant se réserve le droit de refuser, sans justification, une demande d'inscription à ses formations professionnelles en Hypnose ; dans ce cas l'ensemble des chèques de règlement du candidat sera retourné (arrhes compris).**
- Le candidat ayant passé avec succès son entretien de motivation, recevra **une confirmation écrite** de la part d'Isabelle Croissant. Son inscription sera alors considérée comme validée.
- Chaque inscription est nominative et incessible.
- Chaque formation proposée par Isabelle Croissant est uniquement à but professionnel et n'est en rien une thérapie ou un traitement médical.
- L'accès aux formations d'Isabelle Croissant est formellement interdit aux personnes souffrant de troubles dissociatifs, diagnostiqués ou non. Isabelle Croissant ne saurait en aucune façon et à aucun moment être tenue responsable d'un malaise psychotique dû à une faiblesse psychologique.

### 2. OBTENTION DU CERTIFICAT

#### **2.1 Maître-praticien en Hypnose Ericksonienne**

- Le certificat de maître praticien ne pourra être accordé qu'au participant **ayant suivi l'intégralité de la formation** d'Isabelle Croissant, ayant fait preuve d'une attitude sérieuse et respectueuse et ayant démontré ses compétences techniques lors d'un **examen pratique**.
- En cas de difficultés d'apprentissage, le certificat pourra ne pas être accordé au participant. Des sessions de perfectionnement sont accessibles sur conditions afin de permettre au participant de parfaire sa formation et atteindre le niveau requis pour l'obtention du certificat.
- Le certificat obtenu n'a pas valeur de diplôme ou de licence en Coaching ni en Psychothérapie.

#### **2.2 Hypno-analgésie**

- La formation est validée sous condition d'avoir **suivi l'intégralité de la formation** d'Isabelle Croissant, d'avoir fait preuve d'une attitude sérieuse et respectueuse et d'avoir démontré ses compétences techniques lors d'un **examen pratique**.
- En cas de difficultés d'apprentissage, la formation pourra ne pas être validée. Des sessions de perfectionnement sont accessibles sur conditions afin de permettre au participant de parfaire sa formation et atteindre le niveau requis pour valider sa formation.

### 3. TARIFS

#### **3.1 Maître-praticien en Hypnose Ericksonienne**

- Chaque module (Praticien 1, Praticien 2 et Maître Praticien) est dispensé au prix de 1900 EUR lorsque le stagiaire bénéficie d'une prise en charge, soit 5700 EUR pour la totalité de la formation. / Le module Praticien 1 est dispensé au prix de 1600 EUR, tandis que les modules Praticien 2 et Maître praticien sont dispensés aux pris de 1700 EUR lorsque le stagiaire ne bénéficie pas d'une prise en charge, soit 5000 EUR pour la totalité de la formation.
- Les personnes finançant leur formation via le CPF, devront fournir un chèque caution de 1000 EUR (qui ne sera pas encaissé). Cette caution sera intégralement restituée une fois la formation validée et le paiement du CPF réceptionné.

#### **3.2 Hypno-analgésie (Tronc commun & Personnel soignant/Hôpital de Pontarlier)**

- Coût de cette formation : 1500 EUR.

#### **3.3 Supervisions**

- Des supervisions sont également possibles post formation au prix de 50 EUR en présentiel et 30 EUR par Skype ou téléphone.

### 4. CONDITIONS D'ANNULATION ET DE MODIFICATIONS

- Dans le cas d'un désistement annoncé par écrit plus de 1 mois avant le début de la formation, les sommes versées seront remboursées moins 300 EUR d'arrhes, retenus pour frais de dossier. Passé ce délai, la formation est due dans sa totalité (sauf cas de forces majeures sur justificatifs).
- Toute formation commencée est due en totalité et ne peut être remboursée pour quelque motif que ce soit.
- Isabelle Croissant se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation, de modifier le lieu de son déroulement, l'ordre ou le contenu de son programme, le choix des formateurs, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent et/ou si le nombre de participants est insuffisant. Dès lors, les sommes versées seront remboursées au prorata du temps de formation suivi.
- Isabelle Croissant se réserve le droit de définir la manière dont sera dispensée cette formation et le droit d'inviter un ou des invités pour animer l'une quelconque des sections du programme.
- Isabelle Croissant se réserve le droit de renvoyer un participant, sans aucun droit au remboursement, en cas de fausse déclaration sur le formulaire d'inscription, d'absences répétées, de manque de respect envers le ou les formateurs et / ou ses co-stagiaires, ainsi que pour toutes raisons pédagogiques ou psychologiques dont seule Isabelle Croissant sera juge.

### 5. DROITS D'AUTEUR ET PROPRIETE INTELLECTUELLE

- Le participant s'engage à ne pas reproduire ni transmettre de manière directe ou indirecte les supports mis à sa disposition.
- Dans un souci de respect de la protection des droits d'auteurs et de la propriété intellectuelle, les enregistrements audio et vidéo ne sont pas autorisés tout au long de la formation.

### 6. ORGANISATION

- Pour faciliter la coordination des formations, le participant s'engage à communiquer un courriel et un numéro de téléphone valides pour la transmission des informations nécessaires au bon déroulement de sa formation.
- Les frais d'hébergement, de restauration, et de transport sont à la charge du participant.
- Facture et attestation de fin de formation sur demande.

Toute demande d'inscription implique la pleine acceptation des présentes conditions générales.

A ..... Le .....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé - Bon pour accord »